

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 85 (1934)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Un reboisement dans la Gruyère  
**Autor:** A.R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785345>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

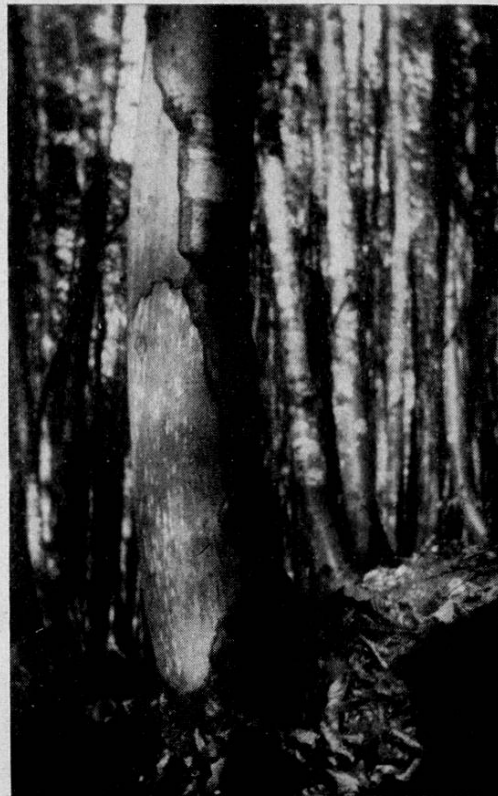
**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

N° 1.



N° 2.



N° 5.

N° 3.

Phot. J. Becker, Glaris.

DÉGÂTS D'ÉCORÇAGE, PAR LE LIÈVRE BLANC, DANS HÊTRAIES DU CANTON DE GLARIS.

- |   |  |
|---|--|
| N° 1. Écorçage partiel, par plaques.                          | } Hêtraie du<br>Küferweg, à<br>la commune<br>de Hätzingen. |
| „ 2. „ total, sur tout le pourtour, jusqu'à 1,2 m de hauteur. |  |
| „ 3. „ fait durant 2 hivers (ligne de démarcation visible!)   |  |
| „ 5. Double tige de hêtre, écorcée sur tout le pourtour       |  |
| (au Geissloch, commune de Matt, Sernftal).                    |  |

N° 4.



Phot. J. Becker, Glaris.

*Dégâts d'écorçage, par le lièvre blanc, dans la hêtraie du Küferweg, commune de Hätzingen (Glaris).*

*A gauche:* rameau fraîchement écorcé; traces des dents bien visibles.

*A droite:* blessure d'écorçage ancienne, cicatrisée, au pied d'une tige.

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

85<sup>m</sup>e ANNÉE

MAI 1934

N° 5

## Un reboisement dans la Gruyère.

Contrée essentiellement agricole, la Gruyère doit une partie de sa renommée aux produits de son sol. L'élevage du bétail, la fabrication du fromage, la préparation des bois : telles sont les principales occupations d'où tirent leurs ressources les habitants de la campagne.

Prairies, pâturages et fanages alpestres alternent avec les forêts, formant un ensemble des plus harmonieux.

En considérant la répartition des alpages et des boisés, le promeneur non prévenu pourrait se demander s'il n'existe pas un certain dualisme entre le pâturage et la forêt, dont cette dernière ferait les frais.

Il n'en est heureusement rien car, depuis longtemps déjà, le propriétaire campagnard a compris l'importance économique de la forêt. Elle est appelée si souvent à parfaire le déficit de l'exploitation agricole qu'il se soumet, presque toujours de bonne grâce, aux mesures restrictives et protectrices — comme l'établissement de clôtures, le boisement de clairières ou de parcelles à faible rendement — imposées à l'occasion de chaque coupe de bois.

Et les reboisements de grande envergure, entrepris dans les bassins de réception des torrents, ne portent-ils pas préjudice à l'élevage en restreignant la surface herbagère ?

Ici également, il est facile de dissiper toute crainte. En effet, il y a lieu de considérer que l'idée primordiale des initiateurs de ces grands reboisements était l'amélioration du régime des eaux de torrents dévastateurs. En prenant le mal à sa racine, c'est dans le bassin de réception qu'il s'agissait de travailler, région très peu boisée, recouverte de pâturages très humides, sur la formation géologique du flysch.

Et c'est ainsi que de mauvais pâturages, servant spécialement à l'estivage des chevaux, furent les premiers détachés de l'immense domaine alpicole de la région.

D'autre part, l'évolution des conditions d'alpage se manifeste, depuis un certain nombre d'années, en faveur de la garde des vaches en plaine, pour augmenter le rendement en lait plus rémunérateur. Et le paysan, n'alpant plus guère que du jeune bétail, délaisse les surfaces de « poil de chien » du flysch, d'où ses bêtes renaissent amaigries et dans un état défavorable à leur développement futur, pour rechercher l'herbe produite dans la région du calcaire.

Cette circonstance a favorisé l'achat de pâturages dépréciés qui ne trouvaient plus la charge de bétail nécessaire à leur exploitation.

Ailleurs, ce sont des pentes balayées par les avalanches, des terrains en mouvement, ou couverts d'érosions, qui furent abandonnés à la culture forestière.

L'agriculture n'a, par conséquent, subi aucun dommage du fait de la réduction de la surface attribuée à un alpage extensif.

Prenons maintenant pour exemple un cas concret et récent, dans la *vallée du Javroz*, qui aboutit au lac de Montsalvens, et dont le bassin de réception se trouve en grande partie sur le flysch.

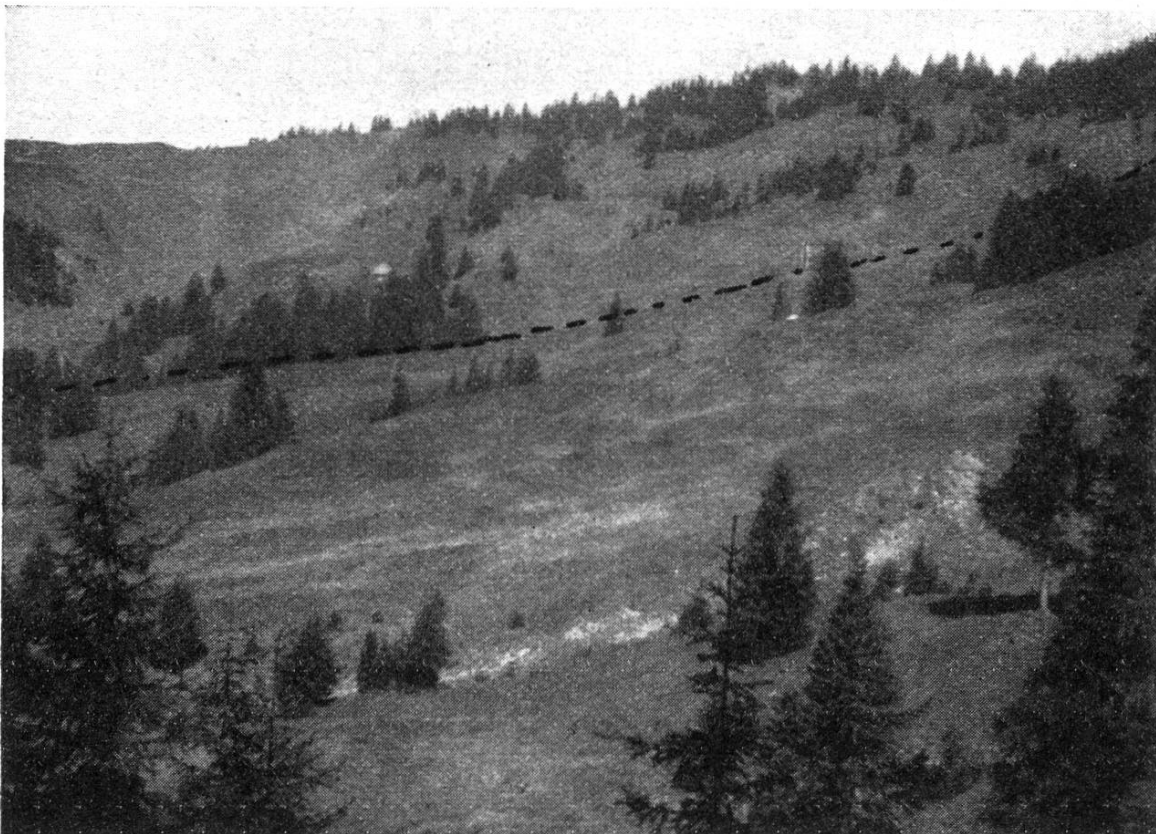
Le premier affluent important est le ruisseau de la Tioleyre, plus communément appelé torrent de la Valsainte, parce que le couvent de ce nom est bâti auprès d'une de ses rives.

Il a ses sources dans les pâturages situés au sud de la Berra. Or, à la suite de glissements de terrain dans la partie supérieure, il se produisit de nombreuses fissures où les eaux, perdant leur cours naturel, s'infiltrèrent. Le résultat, on le devine, fut la désagrégation du sol sur une grande surface qui devint peu à peu impropre au parcours du gros bétail.

En outre, la terre diluée et entraînée dans le torrent augmentait le danger de colmatage du bassin d'accumulation du lac de Montsalvens.

L'administration forestière, jugeant le moment opportun pour intervenir, proposa l'achat par l'Etat de tous les terrains en mouvement, comprenant les pâturages de « Sucretin », le « Bry » et les fanages de la « Pouta Cierne ». Les pourparlers ne rencontrèrent pas d'opposition et les achats furent conclus, à l'amiable, au prix moyen de 715 fr. l'ha pour une surface de 50 ha.

*Le projet de reboisement*, élaboré en 1929, prévoyait d'abord la correction du torrent. Elle fut réalisée au moyen d'une série de 63 barrages construits avec des gabions, travail relaté au « Journal forestier », en septembre 1932. Puis l'assainissement de la surface humide, entièrement exécuté maintenant par le creusage de 35.900 m de fossés à ciel ouvert et 50 m seulement de fossés couverts avec lattes et pierres.



Phot.: A. Remy, à Bulle.

Enfin, précédé d'une solide clôture en ronce artificielle, l'important travail de la mise en culture forestière de toute la surface.

Dans le but d'éliminer le plus possible les résultats, trop souvent déplorables, obtenus avec les épicéas élevés en pépinière, on recourut, pour ce nouveau reboisement, à l'introduction des *feuillus* et au semis de graines d'épicéa.

Non loin de là se trouvaient des pâturages envahis par le tremble et la verne blanche, ainsi qu'une surface tourbeuse où abondaient les sorbiers et bouleaux. Cette circonstance favorable permit l'extraction en grand, au printemps et en automne, des jeunes plants de ces essences ou de leurs racines seulement, aussi-

tôt transportés sur place pour être mis en jauge, ou à demeure, suivant les conditions du sol. C'est ainsi que furent plantés 129.000 trembles, 33.000 sorbiers des oiseleurs et 18.000 vernes. En outre, les parties inférieures reçurent 20.000 hêtres et 7000 frênes provenant de la forêt de Bouleyres, près de Bulle.

Quant aux *résineux*, c'est par le semis, sous la protection de ces essences feuillues, qu'on a commencé à les introduire. La graine d'épicéa nécessaire fut entièrement récoltée sur place, ou dans les forêts avoisinantes. La première récolte de cônes de l'automne 1929 fut séchée en partie au soleil, à l'air libre et le reste à l'intérieur, à la chaleur artificielle. Mais ce procédé étant trop lent et d'un rendement insuffisant, on expédia la seconde récolte de l'année 1932 à la sécherie fédérale à Berne. Le produit de l'extraction de 450 kg de cônes a été de 11 kg d'excellente graine, soit un rendement de 2,4 %.

Une condition essentielle pour le succès du semis est de fournir à la semence le contact direct avec la couche de terre végétale, pour éviter aussi l'étouffement des brins par les herbes. C'est pourquoi, partout où la surface du sol n'était pas retournée par le creusage des fossés, on eut recours à l'écroûtage.

Pour ce travail, après différents essais qui se révélèrent ou trop pénibles ou trop coûteux, on adopta l'installation de petites plates-formes horizontales, sous la forme de sillons creusés à la pelle carrée, à 1,50 m d'intervalle.

Le premier semis fut effectué, en 1931 et 1932, sur la terre extraite des fossés et sur les premiers sillons. En examinant attentivement, on peut voir déjà poindre les frêles brins d'épicéa, promesse d'avenir.

Mais la série des travaux n'est pas encore terminée. En effet, deux ans après leur plantation, toutes les essences feuillues sont soumises à un recépage à ras terre, au moyen de sécateurs à main. Cette opération a pour but de provoquer les rejets de souches et la formation de touffes vigoureuses.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, cette manière de procéder met fortement à l'épreuve la patience du sylviculteur et ne lui permet pas d'être pressé de voir grandir le peuplement. Mais ce temps n'est pas perdu; il sera compensé par de nombreux avantages, dont les plus apparents seront : l'acclimatation assurée des

jeunes plants issus de graines de la région, la résistance aux gelées et bris de neige, la diminution de la pourriture rouge, l'irrégularité du peuplement, l'amélioration des conditions physiques et chimiques du sol par la décomposition des feuilles.

Et lorsque, plus tard, une belle forêt étendra sa nappe sombre auprès des verdoyants pâturages, le brave montagnard gruyérien, bien loin de regretter le sol ingrat qu'il avait abandonné autrefois, se réjouira de la transformation opérée, car elle sera devenue une source de travail et de produit pour la contrée.

*Bulle*, avril 1934.

*A. Ry.*

### **Les nouvelles cartes de la Suisse.**

Cette question des nouvelles cartes de la Suisse semble peu connue de la plupart des forestiers et pourtant elle est d'importance, car ils sont parmi ceux qui utilisent le plus souvent les cartes.

La première carte détaillée de la Suisse, à échelle unique, celle de  $1 : 100.000$ , date de 1832. C'est la *carte Dufour*, un chef-d'œuvre de gravure, mais dont l'exactitude et le contenu ne correspondent plus aux exigences actuelles, surtout au point de vue militaire. Cet atlas était basé sur des mensurations géodésiques assez imparfaites, exécutées à l'échelle de  $1 : 50.000$  en montagne, avec levé des courbes de niveau à équidistance de 30 m; mais ces courbes n'étaient pas reportées sur la carte au  $1 : 100.000$ . Le relief y est donné par un système de hâchures qui ne rend qu'imparfaitement la topographie du terrain. En montagne, plus particulièrement, ces nouvelles cartes ne répondaient pas aux désirs du Club alpin suisse, qui en 1863, édita, d'entente avec la direction du Bureau topographique, les cartes de la région montagneuse à l'échelle de  $1 : 50.000$ . Celles-ci eurent un si grand succès, qu'en 1865, la même société demandait à la Confédération d'éditer elle-même les cartes des autres régions de la Suisse.

Le colonel Siegfried, le nouveau chef du Bureau topographique fédéral, entra pleinement dans ces vues, élaborà en 1868 la loi fédérale concernant la publication des levés topographiques, celle-ci autorisant telle publication au cas où des autorités, des sociétés, ou des personnes privées, prendraient à leur charge la moitié des frais de gravure et d'impression de la première édition. La *carte Siegfried* était née, à l'échelle de  $1 : 25.000$  pour le Plateau et le Jura.

Cette carte aussi, quoique d'une gravure excellente, ne donne plus satisfaction : elle n'est pas partout d'une exactitude irréprochable et elle manque d'uniformité dans la représentation des détails.

Déjà en 1891, des propositions surgirent en vue de l'édition d'une nouvelle carte uniforme de la Suisse, à l'échelle de  $1 : 50.000$ , avec courbes de niveau et représentation plastique du terrain.